



A transmettre entre le 15 décembre et le 15 janvier au plus tard (*),
le cachet de la poste faisant foi, qu'il s'agisse d'un transfert vers un club
de la même ligue ou de l'autre ligue.

(*) Si le 15 janvier tombe un samedi ou un dimanche, la date limite est reportée au lundi 16 ou 17.

DEMANDE DE TRANSFERT - SAISON

(voir article 27 du règlement d'ordre intérieur A.F.T.)

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....

Adresse :

N° d'affiliation : Classement :

Ancien club : Matricule :

Nouveau club : Matricule :

Le joueur / la joueuse,

(date, nom et signature)

(Pour les joueurs de moins de 18 ans, signature des parents
ou de leurs représentants légaux.)

Facultatif

Le secrétaire de l'ancien club,

(date, nom, signature et cachet du club)

Le secrétaire du nouveau club,

(date, nom, signature et cachet du club)

UN EXEMPLAIRE A RENVOYER AU SECRETARIAT REGIONAL AUQUEL APPARTIENT LE NOUVEAU CLUB.
UN EXEMPLAIRE A RENVOYER AU SECRETARIAT REGIONAL AUQUEL APPARTIENT L'ANCIEN CLUB.
UN EXEMPLAIRE A RENVOYER AU NOUVEAU CLUB.
UN EXEMPLAIRE A RENVOYER A L'ANCIEN CLUB.